

**Procès-verbal – Assemblée générale
14 septembre 2023**

1. Ouverture

- Mot de bienvenue de la direction de l'école et du président du conseil d'établissement est absent de la rencontre. L'animation de la rencontre est réalisée par le président, M. Marc-Antoine Paré et par la direction, Mme Isabelle Godin.

2. Choix d'une secrétaire pour la rédaction du procès-verbal : personne ne se propose , donc la direction fera le PV.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposée par Mme Audrey Perron

Adoptée par Mme Kathleen Morin

4. Rapport annuel du conseil d'établissement présenté par Marc-Antoine Paré (voir document remis aux gens de l'assemblée et déposé sur le site internet de l'école.

5. Élections :

5.1 Au conseil d'établissement

Il y a deux postes en réélection soit ceux de Mme Marie-Ève Shank et M. Marc-Antoine Paré.

Marc-Antoine Paré se représente , Mme Audrey Perron se présente ainsi que M. Yannick Chamberland.

Le vote se fera sur papier suite à la demande d'une personne de l'assemblée..

Lors du vote, M. Chamberland mentionne qu'il va laisser la place aux deux autres membres et qu'il sera substitut.

5.2 Substitut au conseil d'établissement

M. Yannick Chamberland.

5.3 Représentant au comité de parents du centre de services scolaires et son substitut

Le choix sera fait au premier conseil d'établissement

6. Présentation de la fondation

Les parents qui le désirent sont invités à donner leur nom pour participer à la Fondation.
Un résumé des différentes campagnes de financement de l'année dernière (fromages, course) est présenté par la présidente de la Fondation.

7. Invitée

Mme Marie-Josée , enseignante de 3^e année vient présenter l'OPP et la fondation. Elle fera une tournée dans les classes lors des rencontres de parents.

Un kiosque de la cantine pour tous est aussi installé à côté du secrétariat pour répondre aux questions des parents.

8. Levée de l'assemblée à 19h10

Proposé par : Sarah Lamarche

Appuyé par : Katlheen Morin